

Bron, le 26 mai 2026

## **DECISION n° 2026-050**

### **Le Président de l'Université Gustave Eiffel,**

VU les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours externes de technicien à l'Université Gustave Eiffel,

## **DÉCIDE**

### **Article unique :**

La composition du jury du concours externe de technicien n° 2026-T-CE-02 est fixée ainsi qu'il suit :

M. David CHUPIN	Président	Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
Mme Gaëlle VIRICEL	Membre	Attachée d'administration de l'Etat
Mme Marianne THESE	Membre	Ingénieur d'études
M. Renaud SAMUTH	Membre	Ingénieur de recherche

**Le Président de l'Université Gustave Eiffel,**

**Directrice Générale Déléguée  
Aux Ressources Humaines  
de l'Université Gustave Eiffel**

**Stéphanie ALEXANDRE**